

Compte rendu de la réunion du 26 avril 2008, 12 rue Emile Zola, 69002 Lyon

par Benoît de Gentile, le 28 avril 2008

PRESENTS

Carole Beauxis (Casa de tango, Lyon), Sylvie Krikorian (La Salida), Leonardo Basmadyian (El Caminito, Saint-Etienne), Christophe Bruel (Tango de Soie, Lyon), Jean-Philippe Caboïs (El caminito, Saint-Etienne), Pierre Canals (Plaisir tango, Nancy), Bernard Casas (Casa de tango, Lyon), Benoît de Gentile, Pierre Lehagre (Temps du tango), Bernardo Nudelman (Tango&Cultures Argentines, Lyon).

RESUME

1. La réunion fait suite à la réunion du 30 mars à Paris et du 19 avril à Marseille. Son ordre du jour est d'examiner les dernières nouvelles concernant l'enquête en vue du diplôme d'enseignement de la danse dont le tango, l'éventualité de création d'une fédération de tango argentin, avantages et inconvénients à la création d'une fédération, autres mode d'organisation ou d'action, calendrier des actions envisageables.
2. La mise en place d'un système de communication entre les associations de tango est considérée comme importante, elle se fera à partir de l'annuaire du tango mis en place par l'Association Temps du Tango.
3. Le besoin de regrouper ou de représenter le monde du tango pour lier, informer, aider les associations fait consensus. Le mode fédératif fait peur à certains, pour des raisons diverses exprimées sur les forums et blogs. La notion de collectif correspond à une opération ponctuelle visant à résoudre un problème (la réaction au risque de certification peut être gérée par un collectif). La notion de réseau est quand même complexe à mettre en place. Dans tous les cas, l'adhésion de la base au système de représentation est nécessaire.
4. Un certain nombre de questions que se posent les associations ont été listées, notamment celles relative à l'emploi des enseignants. Un travail plus complet et là encore un moyen d'échange entre les associations sont nécessaires pour pouvoir apporter des réponses.
5. Les participants à la réunion sont d'accord pour entamer une action collective réunissant tous ceux qui ont réagi depuis l'annonce de l'enquête du ministère de la culture. Cette action consiste à continuer l'appel aux réflexions et contributions dans les forums et sur le blog du site diplôme tango qui est prolongé jusqu'au 31 mai (il devait fermer au 30 avril). Un appel à toutes les associations sera envoyé le plus vite possible via l'annuaire tango. Une réunion est prévue le 7 juin à Toulouse pour continuer le travail. En préparation de cette réunion, une définition plus précise des problématiques et de la méthode de travail sera mis en place sur la base des premières réunions.

MINUTES

Début de la réunion à 14h40

1.	<p>Léonardo rappelle l'origine de cette réunion prévue pour donner suite à la réunion du 30 mars tenue à Paris et précise que cette réunion était ouverte à tous, ainsi que l'indiquait une lettre envoyée à toutes les associations la semaine dernière. plusieurs associations se sont excusées :</p> <p>Tang'amicalement (Marianne), Tango Bordeaux (J. P Roche), Martine Parisot (Metz), Mauriane Polignan (Paris), Alma Grenoble (Helène Requier), Tango Bleu 83 (Babeth), Tours Tango (qui pose une série de questions sur les objectifs et le contraintes d'une fédération), Isabelle Berthaut (Nevers), Robert Canone (Nimes). les Fondus du tango (Lyon), Lyon tango Club (Lyon) et Ecos del Plata (Grenoble).</p>
2.	<p>Pierre L. rappelle brièvement les différentes étapes d'une réflexion sur la mise en place d'une fédération :</p> <ul style="list-style-type: none">- en 1996, une manoeuvre de prise en main de la formation des profs de de danse dont le tango par l'AMDF, a échoué de justesse grâce à la dissolution de l'Assemblée Nationale.(le détail de l'affaire est disponible sur forum LTDT ou sur le blog diplôme tango).- août 2007 : une réunion de huit associations s'efforçait de répondre à des questions pratiques concernant l'emploi notamment ou le prix des intervenants et de fil en aiguille, la mise en place d'une fédération était venu sur la table pour servir de cadre à ces sujets.- la réunion du 30 mars 2008 est découplée de celle de 2007, elle a été déclenchée par l'enquête APPIC du ministère de la culture dont la première série de questions a été ressentie comme étant à très forte connotation fiscale.
3.	<p>Pierre C. rappelle que les participants à la réunion du 30 mars étaient réellement d'accord pour fonder une Fédération. Dans cette optique, Pierre C. présente les statuts de la Fédération Italienne de Tango Argentin qui peut donner des indications utiles.</p> <p>Sylvie est heureuse de constater que ceux qui étaient pour la création rapide d'une fédération, avaient pris le temps de réfléchir notamment suite à la réunion à Marseille, et qu'ils étaient ouverts également à d'autres possibilités.</p> <p>Léonardo confirme qu'effectivement, avec le temps et de nombreuses discussions, une autre approche paraît possible, c'est l'objet de la réunion d'aujourd'hui.</p>
4.	<p>Léonardo revient sur l'amélioration nécessaires de la diffusion de l'information. L'ensemble des participants est d'accord pour considérer que l'annuaire du tango géré par le Temps du Tango est la base de référence à utiliser.</p> <p>Si les associations sont référencées sur la carte France Tango (site du temps du tango http://tangoparis.free.fr/ass_f.php), mais ne reçoivent pas d'info par mail, cela signifie que leur e-mail n'est pas à jour dans la base de données LTDT : il faut renvoyer le formulaire inscription nouvelle association avec nom de l'assoc, département et plusieurs e-mail (s) de secours.</p> <p>Pierre L. précise que l'annuaire peut être utilisé pour diffuser des messages sans pièce jointe Catherine Charmont fera les envois nécessaires fournis par le collectif.</p> <p>Léonardo propose que les prochaines communications émanant des groupes de réflexion soient préparées par Sylvie Krikorian (texte) et Lilith Atenian (St Etienne, graphisme) puis diffusées par le Temps du Tango. De plus, les revues (Salida, Tout tango) seront utilisées pour transmettre ces informations.</p>
5.	<p>Christophe demande quelle est notre connaissance de la stratégie du ministère au vu des enquêtes OPPIC.</p> <p>Benoît indique que des éléments de réponse sont disponibles dans deux documents de l'ARCADE (Référentiel métier... http://www.arcade-paca.com/article.php3?id_article=7145 , Paysage des danses traditionnelles... http://arcade-paca.com/IMG/pdf/Etude_Maud.pdf) en particulier le souhait des enseignants de se professionnaliser (statuts, etc..).</p> <p>Sylvie indique que d'après ses contacts, le ministère cherche à évaluer le rapport qualité/prix de l'enseignement de ces danses, dont le tango. Sylvie rappelle que le ministère n'a jamais demandé</p>

	<p>la formation d'une fédération mais qu'il souhaitait avoir un interlocuteur représentatif du réseau tango.</p> <p>La crainte est avancée de la volonté de l'administration de « mettre la main » sur les danses du monde comme elle l'a mise sur les danses de société dans le passé, et sur le hip-hop peut-être prochainement (enquête menée en 2007). La crainte également d'un faux discours ou faux dialogue est soulevée, et il est discuté de ne pas se perdre dans une organisation/réponse à une administration qui n'écouterait pas pour plutôt se concentrer sur organisation interne au monde du tango qui lui permettra de « résister ».</p>
6.	<p>Bernard rappelle qu'à l'origine, il était prof de danse de salon dans une grosse association (plus de 200 membres et plus de 50 enfants), à cette époque, il s'était intéressé à la possibilité de participer aux compétitions et avait découvert le mode de fonctionnement des fédérations obligatoires pour ce genre d'activités. sa lecture du système est que ce dernier est surtout orienté vers plus de contraintes et des dépenses significatives.</p>
7.	<p>Bernardo constate qu'il existe autour de la table un désir - ou la conscience de la nécessité - de créer des passerelles de communication et de dialogue dans le monde du tango.</p> <p>A son avis, l'enquête actuelle, dont sont exclues les danses de sociétés et ne qui ne concerne que les danses du monde, laisse planer le soupçon sur une volonté de vouloir casser le monde associatif.</p> <p>Bernardo rappelle qu'un colloque, prévu de longue date, est organisé le 11 Octobre 2008 à Lyon par plusieurs associations (Tango&Cultures Argentines, Tango de Soie, Ecos Del Plata, Le Temps du Tango) pour tirer un bilan de 15 ans d'activité tango. S'il était un succès et qu'il se pérenisait, ce colloque pourrait constituer un outil pour générer le dialogue entre les associations dans les années qui viennent.</p> <p>L'ensemble des participants est d'accord pour préserver la qualité de la pratique du tango obtenue dans les conditions actuelles.</p> <p>Léonardo constate néanmoins l'incompréhension très fortement répandue sur la notion de fédération.</p>
8.	<p>Benoît indique que, à son avis, le monde du tango aura à faire face à des évolutions inéluctables à moyen terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dérive des adhérents vers un comportement consommateur - la mise en place d'un secteur marchand dans le monde du tango <p>Négliger ces évolutions est à son avis plus « dangereux » pour le monde du tango actuel que les menaces de certification, compte tenu des délais d'application de cette mesure si elle est prise.</p>
9	<p>Pierre L. fournit un certain nombre d'information obtenues de manière officieuse par un contact au ministère, les conséquences pour le tango seraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'un diplôme général, non obligatoire, sur la base d'un tronc commun - à terme des difficultés se lèveraient pour les associations faisant appel aux structures publiques (exemple : utilisation de salles), ces structures préférant se couvrir en employant des personnes possédant ce diplôme. - le conseil a été donné d'insister sur le caractère spécifique du tango par rapport aux autres danses pour s'en démarquer
10	<p>Pierre L. présente un compte rendu fait pour le Temps du tango à propos de la Fédération.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fondements d'une fédération peuvent être très légers, le but d'une Fédération étant de faire respecter ses statuts - Une Fédération ne pourra pas être sommée par le Ministère de se prononcer sur des aspects non prévus dans ses statuts - il est possible d'envisager une fédération simple boîte aux lettres, pour être informée par le Ministère des évolutions à venir - une fédération peut se construire à partir de la charte déjà écrite (1998) qui précise le rejet des compétitions et de la mise en place d'un diplôme. <p>Bernardo rappelle que le plus important, c'est d'obtenir le consensus de la base.</p>
11	<p>Benoît lit le projet de lettre aux associations rédigé le 19 avril à Marseille. Ce texte doit être simplifié et allégé pour tenir compte de la réunion de ce jour, il sera approuvé par les participants</p>

	<p>aux réunions du 19 et du 26 avril.</p> <p>Les points principaux de cette lettre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accord pour la poursuite du blog jusqu'au 31 mai 2008 avec l'extension du sujet à la représentation du monde du tango - accord pour une action de réflexion se déroulant pendant l'été, dont le problématiques et le mode d'organisation seront établis pour le 7 juin 2008 (prochaine réunion à Toulouse). - appel à toutes les associations désireuse de s'impliquer dans le processus, dont le résultat final sera présenté au colloque de Lyon du 11 octobre 2008. Le retour est demandé pour le 23 mai. <p>Pierre L. fait remarquer qu'il est préférable pour limiter les frais de déplacement, d'organiser les réunions intermédiaires à l'occasion des différents événements ou festivals tango à venir... Cet avis est partagé par les autres participants.</p>
12	<p>La diffusion de la lettre aux associations sera effectuée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Benoît rédige le projet de lettre en même temps que le compte rendu de cette réunion - le projet de lettre est validé par les participants aux réunions du 19 et 26 avril 2008 - la lettre est publiée simultanément sur le site diplôme tango et sur les différents forums et blogs traitant du sujet (Temps du tango, Ecos Del Plata, autres) et aux revues tango (La Salida, Toutango) - Le temps du tango utilise son annuaire des associations pour diffuser le plus largement possible cette lettre.
13	<p>Pierre C. fait remarquer que le nombre des associations ou groupes représentés ou excusés aux différentes réunions (Paris, Marseille, Lyon), ayant explicitement manifesté leur intérêt pour les problèmes traités, devrait dépasser la barre des 20.</p>

Fin de la réunion à 17h35